

Vote à main levée, 49-3, décret publié dans la nuit : Hollande, faux gentil et vrai brutal



[Vox Societe \(http://premium.lefigaro.fr/vox/societe/\)](http://premium.lefigaro.fr/vox/societe/) | Par [Madeleine Bazin de Jessey \(#figp-author\)](#)

Publié le 21/05/2015 à 09h59

FIGAROVOX/OPINION- Pour Madeleine de Jessey, l'attitude de Manuel Valls dans le débat sur la réforme du collège illustre une fois encore la fermeture au dialogue du gouvernement de François Hollande.

Madeleine Bazin de Jessey est agrégée de Lettres classiques. Porte-parole de Sens Commun, elle est secrétaire nationale en charge des programmes de formation à l'UMP.

Alea jacta est: la réforme du collège fera sa rentrée des classes en septembre 2016, que vous le vouliez ou non. Indignation des uns, consternation des autres. Et personne pour saluer l'un des plus beaux coups de force qu'ait depuis longtemps connu notre bonne vieille République. Celui de réformer l'enseignement en passant outre l'avis des trois acteurs les plus essentiels à la réussite de tout projet éducatif: les parents, les enseignants, la Nation.

Force est en effet de constater que les parents ont été une fois de plus exclus du débat, alors même que c'est à la fois l'instruction et l'éducation de leurs propres enfants qui est en jeu. Pourquoi? Parce que nos dirigeants ne cherchent pas à associer les parents à l'école, mais la conçoivent au contraire comme le lieu idoine pour «arracher l'élève à tout déterminisme familial». Aujourd'hui, plus de 6 Français sur 10 sont hostiles à la réforme du collège. Ils sont 74% à estimer que la ministre n'est pas à leur écoute. Comment attendre de leur part qu'ils soutiennent le parcours scolaire de leur enfant s'ils en décrient à l'avance l'objectif et les programmes?

Les enseignants n'auront pas été traités avec beaucoup plus d'égards. Mme Vallaud-Belkacem leur avait promis par voie de communiqué d'ouvrir une phase de consultation jusqu'au 12 juin: à peine les enseignants ont-ils eu le temps de manifester que le décret coupait court à toute autre forme de discussion. Pourquoi cela? Parce que le gouvernement préfère l'avis d'une poignée d'idéologues obscurs qui n'ont pas enseigné dans le secondaire depuis des lustres (et qui n'ont d'ailleurs pour certains jamais enseigné de leur vie) au bon sens des centaines de milliers de professeurs qui éprouvent chaque jour la réalité du terrain au contact de leurs classes. Par ailleurs, a-t-on pensé un seul instant au signal désastreux que l'attitude du gouvernement envoie aux élèves? Quel respect auront-ils pour un enseignant méprisé par sa hiérarchie et réduit au statut d'animateur de centre aéré? Que l'Éducation nationale n'aille pas pleurnicher si les candidats manquent à l'appel: l'indifférence prodigieuse qu'elle témoigne aujourd'hui à l'égard de l'ensemble du corps professoral ne risque pas de résoudre la crise des vocations.

Certes, le gouvernement nous a depuis un certain temps accoutumés à ce genre de méthodes expéditives et brutales : que l'on se souvienne du vote à main levée au Sénat, en avril 2013, pratique d'intimidation que l'on n'avait pas vue depuis des lustres, afin d'accélérer l'adoption de la loi du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe ; que l'on se souvienne aussi de l'article 49-3 pour éviter un camouflet à la loi Macron

Enfin, avec le recours au décret, c'est la communauté nationale qui est bafouée, puisque la réforme ne sera pas même débattue par les représentants du peuple français. Certes, le gouvernement nous a depuis un certain temps accoutumés à ce genre de méthodes expéditives et brutales: que l'on se souvienne du vote à main levée au Sénat, en avril 2013, pratique d'intimidation que l'on n'avait pas vue depuis des lustres, afin d'accélérer l'adoption de la loi du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe ; que l'on se souvienne aussi de l'article 49-3 pour éviter un camouflet à la loi Macron. Certes, ce décret et ces pratiques autoritaires sont parfaitement constitutionnels. Mais a-t-on le droit de priver ainsi les Français de leur droit à débattre lorsque c'est l'avenir de leurs enfants et la pérennité de leur patrimoine culturel qui sont en jeu?

Et que dire de l'outrecuidance de Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement, lorsqu'il ose soutenir que la publication du décret ne s'oppose pas à la nécessité du dialogue? Comme l'a si bien dit Koz Toujours: «C'est prendre les Français pour des pseudo-citoyens, ou des vrais cons.» Peut-être est-ce là, au fond, la source de tous nos maux: que nous nous soyons résignés par habitude à des méthodes qui nous pousseraient à la rébellion si nous n'avions pas le pain et les jeux pour nous distraire.

Tel est le défi qui nous attend: ne pas nous résigner. Ne pas accepter comme acquise une réforme éducative imposée par la gauche, ce que la droite a hélas fait durant de trop nombreuses années. L'objectif est simple: restaurer la confiance des parents dans l'institution scolaire ; faire à nouveau de l'école ce tremplin social qui permettait autrefois à des fils d'ouvriers d'aller jusqu'aux études supérieures. Une école qui sache donner aux élèves de ZEP comme à ceux des beaux quartiers le meilleur de notre culture. Une école fondée sur le mérite, qui vise l'excellence tout en recherchant l'épanouissement de chaque talent.



Madeleine Bazin de Jessey